



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John Stuart Mill

Une association pour
ré-agir au féminin

60° anniversaire du 1^{er} vote des Françaises 29 avril 2004 - Mairie de Lyon

Intervention de Renée Dufourt

Renée Dufourt avoue en préalable qu’elle n’a que peu de souvenirs de ce premier vote des femmes, ce qui lui paraît significatif de l’époque, ses amies, comme elle enseignantes et engagées en politique, ne s’en souviennent pas plus. C’est dire le climat de l’époque : la guerre n’est pas encore finie, Roosevelt meurt pendant la campagne des municipales, la nation est à reconstruire. Que pèse au milieu de tout cela le vote des femmes ? Elle rapporte être allée voter, avec bonheur, mais cela a passé comme allant de soi, sans événement majeur, sans manifestation exubérante de joie, ce qui est dommage lorsque l’on pense aux combats menés par les féministes, souvent divisées sur ce sujet, pour obtenir le droit de vote. A l’époque, Renée a regretté la position peu féministe du parti radical socialiste.

Les souvenirs du deuxième vote auquel ont participé les femmes est plus fort. Pour élire l’Assemblée constituante, il fallait choisir les représentants. A Lyon, élire E. Herriot touchait moins à son appartenance politique qu’à sa personnalité. Renée précise le contexte de son vote : pour avoir lu les philosophes et connaître les dangers d’un PC aligné sur la Russie, elle ne pouvait voter PC. La SFIO n’était pas clairement située. Le MRP représentait Alger, le Général De Gaulle, ce mouvement qui avait reconnu le droit de vote aux femmes donc elle a voté MRP. Voilà comment elle a vécu cette époque. Ce n’était pas facile pour les femmes de l’époque de se situer : il fallait le choix politique mais aussi le choix féministe.

Les femmes ont progressivement évolué, mais il a fallu lutter, après 45, contre la remise en cause des droits. Les femmes votaient, mais dépendaient du vote de leur mari, n’avaient pas d’éducation, de connaissances politiques, étaient cantonnées dans la vie privée. Oui, les statistiques montrent que les femmes se sont alignées sur leur mari dans leur choix de vote, mais pourquoi ? N’est-ce pas aussi parce qu’elles appartenaient à la même catégorie socioprofessionnelle que ceux-ci ?

Dans les représentations perdurent le cantonnement à la vie privée, et la soumission à l’égard des hommes. Malgré Condorcet qui rappelait que rien n’empêchait les femmes d’avoir les mêmes droits politiques, la révolution n’a pas donné le droit de vote aux femmes. Condorcet a dénoncé tous les préjugés contre le sexe, et ramène cette prétendue infériorité des femmes à un problème lié à l’éducation qu’elles reçoivent.

Renée Dufourt

A passé sa licence de philosophie en 1940, c’est une amie de Gilbert Drut, de Chirat, de ceux qui participent ou participeront à la Résistance et qui se replient en zone libre. Dès 1942, Renée devient secrétaire nationale de la Jeunesse Etudiante Chrétienne de France. C’est également l’année où elle se marie et a son 1er enfant en 1943. Elle se coupe alors, à son grand regret, du milieu universitaire et de la résistance active. Mais en 1946 elle reprend ses études et ses activités professionnelles, politiques et associatives. De 1950 à 1967, elle est professeur de philosophie au Lycée Edouard Herriot. Puis elle est directrice d’études au centre de formation des maîtres pour enfants inadaptés, en particulier sourds. A Participé à la création du diplôme universitaire de pratiques sociales.

Quant à ses activités militantes et politiques, je n’en citerai que quelques unes : la création de Femmes et pouvoirs dans les années 1980, les centres d’hébergement pour les femmes victimes de Violence : Solidarité Femmes, nationalement et FIL à Lyon.

Elle a travaillé au Parti socialiste, avec Yvette Roudy, a été conseillère technique auprès de Michèle André, secrétaire d’Etat aux droits des femmes. Personnalité qualifiée au comité d’éthique national en raison de sa réflexion sur la procréation médicalement assistée. Aujourd’hui, elle enseigne encore au centre de réflexion sur Santé, éthique et liberté associé à la faculté de médecine de Lyon.

Chrétienne de gauche, elle a publié en collaboration avec ses Marie Barrère et Donna Singles, de l’Institut catholique « Et si on ordonnait les femmes ? »

C'est pourquoi il me semble, dit-elle, que pour orienter et éclairer nos votes, il faut toujours ce principe de l'égalité, car ce principe a été défendu par toute une philosophie (renvoie à un ouvrage sur l'évidence de l'égalité des sexes, une philosophie du XVII^e siècle. Pour ces philosophes du XVII^e siècle, refuser l'égalité, c'est s'enfermer dans des préjugés, dans le besoin de justifier le maintien du pouvoir, alors que l'égalité va de soi, que le sexe ne crée aucune inégalité. Si on crée cette inégalité, c'est qu'il y a confusion entre nature et culture, une culture où les hommes se sont appropriés le pouvoir politique notamment parce que les femmes les auraient gênés dans leurs affirmations. Ces philosophes des Lumières disent que les femmes soutiendront les hommes si ceux-ci n'ont pas peur de perdre de leur pouvoir (cf. Poulain de la Barre et Gabrielle Suchon). Le droit de vote allait de soi. Mais cette philosophie n'a pas été retenue et le XVIII^e est revenu sur la subordination soi-disant naturelle des femmes de par leur fonction privée, les empêchant de participer à la vie publique. De même à la révolution, en 1793 le droit de vote universel ne concerne que « les mâles », et les femmes qui s'entêtent sont traitées de « femmes publiques » c'est-à-dire de prostituées.

« Ou tous les individus ont les mêmes droits, quels que soient leur couleur, leur religion, leur sexe ou aucun n'a de droits et celui qui vote contre les droits des autres a dès lors perdu les siens » Condorcet

La révolution n'a pas su suivre Condorcet, mort dans la solitude et la maladie, et on maintient l'idée de la domination naturelle des hommes sur les femmes. D'où l'incapacité politique des femmes qui perdureront jusqu'à la décision du comité provisoire d'Alger. L'égalité est un principe fondateur pour toutes nos politiques :

« L'égalité de l'humanité est une, la différence des sexes ne crée en rien des inégalités »

C'est un principe de base républicain. Pour le Général De Gaulle, les femmes devaient voter, cela allait de soi. C'est un principe de droit : que deviendrait le droit sans reconnaissance de l'égalité ? Tant que les inégalités perdurent, il n'y a pas de reconnaissance du droit, or elles perdurent, dans la carrière, en politique, entre les métiers, ... Ainsi, la loi Roudy de 1983 existe mais il faut sans cesse s'appliquer à la faire respecter, de même pour la parité, seulement 12% des députés sont des femmes, de même dans le partage des tâches domestiques. C'est donc un objectif qui doit nous orienter pour fixer nos choix politiques et nos décisions.

Le principe d'égalité doit toujours être accompagné du principe de respect de la différence : l'égalité n'est pas l'identité. Luttons contre les inégalités mais affirmons nos différences, notre capacité en tant que personne humaine sexuée d'assumer toutes les tâches de la vie, avec nos différences. Toutes les inégalités viennent du fait que nos différences sont considérées comme des signes d'infériorité. Selon le philosophe Paul Ricoeur, une personne, c'est une manière d'exister. C'est une manière de conquérir le monde, d'approcher les autres, de les aimer. Cela vaut pour les femmes, mais aussi pour l'autre, l'étranger. Nous sommes autres et semblables, il faut toujours tenir les deux bouts de cette chaîne.

Enfin, ayant participé à la Conférence internationale de Pékin, elle insiste sur l'importance de toujours garder à l'esprit la réalité souvent terrible pour toutes nos compagnes, en Afrique, en Asie, dont les conditions de la vie sont très dépendantes, écrasées, parfois martyrisées. Faisons voter pour ceux qui soutiendront ces femmes : suppression de la dette, soutien des organismes qui apportent aux femmes la libération par le travail, lutte contre l'excision, ... c'est ce que réclame notre respect de la différence, ce qui doit orienter notre démarche politique.

Renée Dufourt mentionne également ce débat récent (cf. le Monde 2) sur l'ectogenèse (utérus artificiel) : l'absence d'enfantement, la naissance par conception in vitro et maturation en dehors du corps de la femme. Dans des conditions techniques particulières, on sait déjà faire vivre un fœtus jusqu'à 1 à 2 mois. Cela permettrait de conquérir l'égalité finale avec les hommes. Il faut s'interroger : est-ce l'égalité que renoncer à ce temps d'enfantement, ce temps vécu qui donne son intensité et oriente toutes les relations mère-fœtus ? N'est-ce pas renoncer à une spécificité qui nous est propre, n'est-ce pas aussi satisfaire la jalousie de certains hommes envers notre capacité à procréer, capacité proprement féminine ? N'y a-t-il pas là une rationalisation de la maternité qui tend à transformer le féminin en masculin ? De même, cela sera un débat politique majeur pour se positionner sur cette décision.

Il faudra toujours tenir les deux bouts, entre égalité et différence pour orienter nos choix. C'est le paradoxe des féminismes, en particulier français, mais c'est une force, une source d'initiatives, de mouvements innovants. Le droit de vote doit nous conduire à un éveil constant, à toujours aller de l'avant.

Pour la synthèse Renée Dufourt

Renée Dufourt avoue n'avoir que peu de souvenirs de ce premier vote, tant il allait de soi, et souligne la difficulté pour les femmes de se situer, dans un choix politique mais également féministe, toujours d'actualité. Dans les représentations, en effet, perdurent le cantonnement à la vie privée, la soumission à l'égard des hommes. Condorcet rappelait que rien n'empêchait les femmes d'avoir les mêmes droits politiques, mais la Révolution n'a pas donné le droit de vote aux femmes. Pour les philosophes du XVII^{ème} siècle, méconnus, refuser l'égalité, c'est s'enfermer dans des préjugés, dans le besoin de justifier du maintien d'un pouvoir, alors que l'égalité va de soi, que le sexe ne crée aucune inégalité. Mais le XVIII^{ème} siècle est revenu à la subordination soi-disant naturelle des femmes de par leur fonction privée, les empêchant de participer à la vie publique. A la Révolution, on maintient l'idée de la domination naturelle des hommes sur les femmes. L'incapacité politique des femmes perdurera ainsi jusqu'à la décision du comité provisoire d'Alger. L'Egalité est un principe fondateur pour toutes nos politiques, principe de base républicain. L'objectif de l'Egalité doit nous orienter pour fixer nos choix politiques et nos décisions. Le principe d'égalité doit toujours être accompagné de celui du respect de la différence : l'Egalité n'est pas l'Identité. Luttons contre les inégalités mais affirmons nos différences, notre capacité en tant que personne humaine sexuée d'assumer toutes les tâches de la vie, avec nos différences. Toutes les inégalités viennent du fait que nos différences sont considérées comme des signes d'infériorité. Nous sommes autres et semblables, il faut toujours tenir les deux bouts de cette chaîne. C'est le paradoxe des féminismes, en particulier français, mais c'est une force, une source d'initiatives, de mouvements innovants. Gardons à l'esprit la réalité souvent terrible pour nos compagnes, en Afrique, en Asie, votons pour ceux qui les soutiendront. Le droit de vote doit nous conduire à un éveil constant, à toujours aller de l'avant.

Renée Dufourt

Professeur de philosophie, puis directrice d'études au centre de formation des maîtres pour enfants inadaptés. A Participé à de nombreuses activités militantes et politiques : création de Femmes et pouvoirs dans les années 1980, les centres d'hébergement pour les femmes victimes de Violence : Solidarité Femmes, FIL à Lyon, au Parti socialiste, avec Yvette Roudy, conseillère technique auprès de Michèle André, secrétaire d'Etat aux droits des femmes. Personnalité qualifiée au comité d'éthique national en raison de sa réflexion sur la procréation médicalement assistée, Elle enseigne au centre de réflexion associé à la faculté de médecine de Lyon sur Santé, éthique et liberté. Chrétienne de gauche, elle a publié « Et si on ordonnait les femmes ? » en collaboration avec ses amies, Marie Barrère et Donna Singles, de l'Institut catholique

